

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01196

Numéro SIREN : 507 502 664

Nom ou dénomination : S2E ENERGIE

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2020 sous le numéro de dépôt 10414

Désignation de l'entreprise **Société S2E ENERGIE**

Adresse de l'entreprise **1330 AV JRGG DE LA LAUZIERE** **13290 AIX EN PROVENCE**

Numéro SIRET * **50750266400042**

Durée de l'exercice en nombre de mois * **12** Durée de l'exercice précédent * **12**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF IMMOBILISE

STOCKS

ACTIF CIRCULANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

RENOUVOIS

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				31122019	31122018
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016	77 636	
Immobilisations corporelles *		028	030	2 133	24 767
Immobilisations financières * (1)		040	042	1 831 908	110 498
Total I (5)		044	048	1 934 311	110 498
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
	Marchandises *	060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	8 547	
	Autres * (3)	072	074	482 537	281 059
Valeurs mobilières de placement		080	082		
Disponibilités		084	086	5 045 791	31 482
Charges constatées d'avance *		092	094	909	118
Total II		096	098	5 537 784	312 658
Total général (I+II)		110	112	7 472 095	423 156
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
Capital social ou individuel *				120	7 565 000
Ecart de réévaluation				124	
Réserve légale				126	9 014
Réserves réglementées*				130	125 085
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)				132	
Report à nouveau				134	-9 461
Résultat de l'exercice				136	-314 265
Provisions réglementées				140	
Total I				142	7 375 372
Provisions pour risques et charges				154	
Total II				156	10
Emprunts et dettes assimilées				164	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				166	26 088
Fournisseurs et comptes rattachés *				172	1 080
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 61 000)				174	37 428
Produits constatés d'avance				176	
Total III				180	96 723
Total général (I + II + III)				182	38 519
				184	423 156
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **Société S2E ENERGIE**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le									Exercice N-1 clos le				Néant		*
		3	1	1	2	2	0	1	9	3	1	1	2	2	0	1	8
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					209				210		338					
	Production vendue	{	biens			215				214							
			services *			217				218		20 365		10 807			
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222								
	Production immobilisée *								224								
	Subventions d'exploitation reçues								226								
	Autres produits								230		9 500				0		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232		30 203				10 807		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234								
	Variation de stock (marchandises) *								236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238						393		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240								
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : mobilier - immobilier)						242		390 377				8 360		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		549				244		2 100				1 583		
	Rémunérations du personnel *								250		6 865				6 865		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252		1 871				1 921		
	Dotations aux amortissements *								254		2 133				3 014		
	Dotations aux provisions								256								
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259						262						1	
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260													
	Total des charges d'exploitation (II)								264		403 346				22 137		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270		-373 143				-11 330			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)								280		56 996						
	Produits exceptionnels (IV)								290		568				26 611		
	Charges financières (V)								294		43						
	Charges exceptionnelle	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347						300				25 200			
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348													
Impôts sur les bénéfices * (VII)								306		-1 358				-458			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)								310		-314 265				-9 461			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						312				314		314 265			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318								
	Provisions non déductibles *								322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247				écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						(Part de loyers dispensés de réintégration)		249								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999								
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997						
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. tendecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990						
	Divers (dont 44 quaterdecies)	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		350	2 238		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352				354		313 687			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								356								
	Déficits antérieurs reportables : *8....7.63 dont imputés sur le résultat :												360				
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370				372		313 687		

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	3
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	3
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	4
Dérogations	4
Permanence ou changement de méthodes	4
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	5
Etat des amortissements	5
Etat des provisions	6
Etat des échéances des créances et des dettes	6
Composition du capital social	6
Autres immobilisations incorporelles	6
Evaluation des immobilisations corporelles	6
Evaluation des amortissements	7
Titres immobilisés	7
Produits à recevoir	7
Détail des produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Détail des charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
Détail des charges constatées d'avance	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	10
Montant des engagements financiers	10
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	11
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 472 094.98 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 20 702.58 Euros et dégageant un déficit de -314 264.96 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La SARL S2E ENERGIE s'est transformée en SAS à compter du 10 juillet 2019.

Un apport cession des titres de la société Pacwan a été effectué en date du 13 août 2019 pour une valeur de 7 305 000 € par M. Sébastien LECOMTE au profit de la SAS S2E ENERGIE.

Cet apport (représentant 40 470 actions sur les 105 880 actions composant le capital social de la société Pacwan) a été rémunéré par l'émission de 7 305 000 nouvelles actions de valeur nominale de 1€.

L'intégralité des actions Pacwan (soit 40 470 actions) ont été cédée à la société Celeste en date du 24 septembre 2019.

L'apport des titres par M. Sébastien LECOMTE à la société S2E ENERGIE se place sous le régime du report d'imposition des plus-values relatif aux échanges de titres, conformément aux dispositions de l'article 150-0 B ter du code général des impôts.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires.

Suite à la crise du coronavirus, l'activité est actuellement perturbée.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La plus value en report d'imposition sera réinvestie dans des projets de centrales hydroélectriques et photovoltaïques.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			77 636
Matériel de transport	19 072		22 500
Emballages récupérables et divers			4 400
TOTAL	19 072		26 900
Autres participations	110 498		1 221 410
Autres titres immobilisés			500 000
TOTAL	110 498		1 721 410
TOTAL GENERAL	129 570		1 825 946

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			77 636	77 636
Matériel de transport		19 072	22 500	22 500
Emballages récupérables et divers			4 400	4 400
TOTAL		19 072	26 900	26 900
Autres participations			1 331 908	1 331 908
Autres titres immobilisés			500 000	500 000
TOTAL			1 831 908	1 831 908
TOTAL GENERAL		19 072	1 936 444	1 936 444

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	19 072	2 133	19 072	2 133
TOTAL	19 072	2 133	19 072	2 133
TOTAL GENERAL	19 072	2 133	19 072	2 133

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	2 133				
TOTAL	2 133				
TOTAL GENERAL	2 133				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	8 547	8 547	
Impôts sur les bénéfices	2 927	2 927	
Taxe sur la valeur ajoutée	73 604	73 604	
Groupe et associés	369 964	369 964	
Débiteurs divers	36 042	36 042	
Charges constatées d'avance	909	909	
TOTAL	491 992	491 992	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	26 088	26 088		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 084	6 084		
Groupe et associés	61 000	61 000		
Autres dettes	3 551	3 551		
TOTAL	96 723	96 723		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	260 000	7 305 000		7 565 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	3 769
Total	3 769

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
INTERETS COURUS A RECEVOIR	
- AAR - FRAIS BANQUE 4T19	33
- PAR - CIC INTERETS 4T 2019	3 736
Total	3 769

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43
Total	43

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FNP	
- FNP - CIC 12.2019	33
- FNP - CIC 12.2019	8
- FNP - ULYS 12.2019	2
Total	43

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	909
Total	909

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- CCA - HEB KIMSUF1 01-02 2020	30		
- CCA - HEB KIMSUF1 01-02 2020	9		
- CCA IONOS DOMAINE 01.20 A 0220	2		
- CCA IONOS DOMAINE 01.20 A 0220	2		
- CCA DROPBOX 010120 130120	2		
- CCA GANDI DOMAINE 2021-25	60		
- CCA SOSH 010120 040120	2		
- CCA - MAAF 2020	801		
Total	909		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICES	20 365
VENTES DE MARCHANDISES	338
Total	20 703

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		4 383 000
Réinvestissement suite apport titres PACWAN	4 383 000	
Total (1)		4 383 000
(1) dont concernant les participations		4 383 000

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- LES EAUX VIVES DE FONCINE-LE-BAS		100.00	
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- LEV DE COURTERON	-123 062	49.99	-45 639
- LEV CONSOLATION	167 467	44.96	-2 871
- ROFFELEC		23.90	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	260 000	260 000	260 000	260 000	7 565 000
Nbre des actions ordinaires existantes	260 000	260 000	260 000	260 000	7 565 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	95 113	89 495	89 004	10 807	20 703
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	39 836	44 516	42 241	-6 905	-313 490
Impôts sur les bénéfices	5 673	7 143	6 274	-458	-1 358
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	30 094	33 150	31 744	-9 461	-314 265
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions			0.14	-0.02	-0.04
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.12	0.13	0.12	-0.04	-0.04
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice				1 865	1 865
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice			9 085	1 921	1 871

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société S2E ENERGIE

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412	77 636	414		416	77 636	77 636
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	19 072	462	22 500	464	19 072	466	22 500	22 500
	Autres immobilisations corporelles	470		472	4 400	474		476	4 400	4 400
Immobilisations financières		480	110 498	482	1 721 410	484		486	1 831 908	1 831 908
TOTAL		490	129 570	492	1 825 946	494	19 072	496	1 936 444	1 936 444

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	19 072	552	2 133	554	19 072	556	2 133
Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	19 072	572	2 133	574	19 072	576	2 133

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	RENAULT CAPTUR								
	6	7	8	9	10				

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values										
					Court terme *	Long terme									
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %							
1	19 072	19 072													
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
TOTAL	578	19 072	580	19 072	582		584		586		588		590		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590		583		587		589		591	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)										591					
TOTAL						596		585		597		599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société S2E ENERGIE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées		Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
		Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
		Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations	630		632		634		636		
		Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
		Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
		Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL			680		682		684		686		

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	8 763
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	8 763
Déficits de l'exercice	860	313 687
Total des déficits restant à reporter	870	322 450

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	1 871
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	1 871
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	4 140
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	74 094
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société S2E ENERGIE				Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE *		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026			
Période de référence		024	160		
Date de cessation		186			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET

5 0 7 5 0 2 6 6 4 0 0 0 4 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société S2E ENERGIE

ADRESSE (voie)

1330 AV JRGG DE LA LAUZIÈRE EUROPARC DE PICHAURY BAT B4

CODE POSTAL

13290

VILLE

AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	7565000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique LE MAGUER Prénom(s) SANDRINE
Nom marital LECOMTE % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 3782500
Naissance : Date 190175 N° Département 17 Commune ROCHEFORT Pays FR
Adresse : N° 115 Voie ROUTE DE BOUC BEL AIR
Code postal 13080 Commune LUYNES Pays France

Titre (2) M Nom patronymique LECOMTE Prénom(s) SEBASTIEN
Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 3782500
Naissance : Date 060176 N° Département 78 Commune MEULAN Pays FR
Adresse : N° 115 Voie ROUTE DE BOUC BEL AIR
Code postal 13080 Commune LUYNES Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2020

Page 17

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

11

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE

31122019

N° SIRET

50750266400042

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société S2E ENERGIE

ADRESSE (voie)

1330 AV JRGG DE LA LAUZIERE

EUROPARC DE PICHAURY BAT B4

CODE POSTAL

13290

VILLE

AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

4

Forme juridique

SASU

Dénomination

LES EAUX VIVES DE FONCINE-LE-BAS

N° SIREN (si société établie en France)

879337624

% de détention

100.00

Adresse :

N°

115

Voie

ROUTE DE BOUC BEL AIR

Code postal

13080

Commune

AIX EN PROVENCE

Pays

France

Forme juridique

SAS

Dénomination

LEV DE COURTERON

N° SIREN (si société établie en France)

534427588

% de détention

49.99

Adresse :

N°

1130

Voie

AV JRGG DE LA LAUZIERE

Code postal

13290

Commune

AIX EN PROVENCE

Pays

France

Forme juridique

SARL

Dénomination

LEV CONSOLATION

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

44.96

Adresse :

N°

5

Voie

RUE DU DOCTEUR MOURRAS

Code postal

25000

Commune

BESANCON

Pays

France

Forme juridique

SARL

Dénomination

ROFFELEC

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

23.90

Adresse :

N°

60

Voie

LE CHAMP SAINT BENOIT

Code postal

Commune

ROFFEY

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert ComptableEn Euros.

FIDUCIAIRE PMA - ALPECC

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 SEPTEMBRE 2020**

S2E Energie

Société par actions simplifiée

Au capital de 7.565.000 Euros

Europarc de Pichaury, Bât B4 - 1330 Avenue JRGG de la Lauzière - 13290 Aix en Provence

507 502 664 RCS AIX EN PROVENCE

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

Deuxième résolution

Les associés décident d'affecter les pertes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit 314.264,96€, pour 125 084,81€ sur la réserve facultative et 189.180,15€ en report à nouveau.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée prend acte du fait qu'aucun dividende n'ait été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

Le Président

M. Lecomte Sébastien